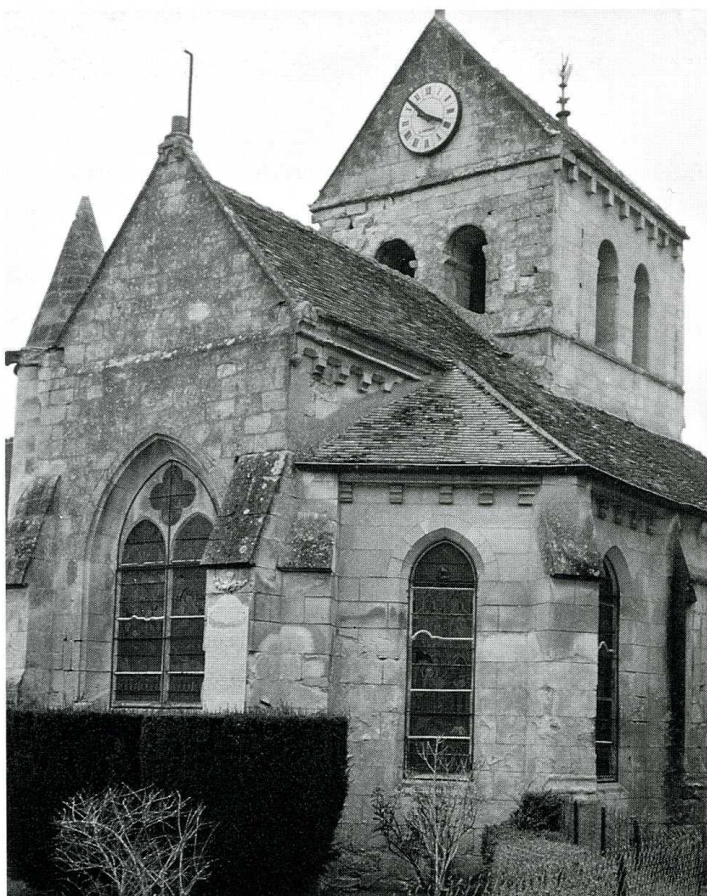


## COYOLLES

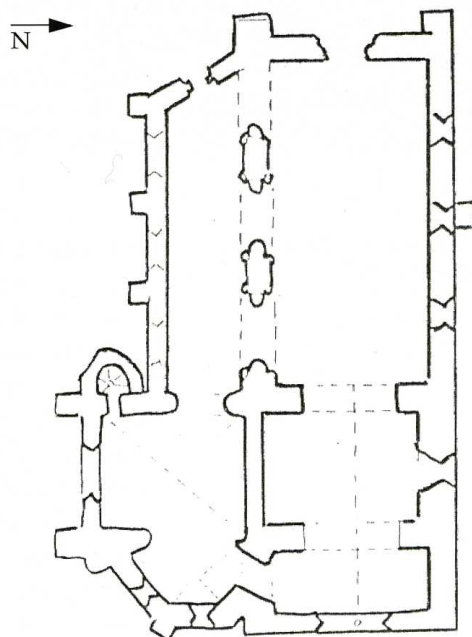
*Aisne, canton de Villers-Cotterêts, arrond. de Soissons, 370 hab.*

**É**glise Notre-Dame. L'église de Coyolles, ancien chef-lieu de doyenné, comporte une nef de trois travées, bordée d'un unique bas-côté au sud ; la nef s'ouvre sur un chœur plus étroit, formé d'une travée sous clocher, voûtée en berceau brisé et prolongée par une courte travée quadrangulaire très restaurée. Sur le flanc sud du clocher s'élève un bras de transept avec chapelle orientée.

Les deux extrémités de l'édifice conservent des éléments romans. Le mur-pignon fermant le vaisseau central à l'ouest est percé d'un élégant portail à ébrasements garnis de trois colonnettes, recevant les voussures en plein cintre, délimitées par une archivolte à motifs festonnés. Juste au-dessus est percée une petite baie en plein cintre dont le cordon d'archivolte se poursuit horizontalement jusqu'aux puissants contreforts d'angles, talutés, qui encadrent la composition. Le clocher conserve, malgré de lourdes restaurations au XIX<sup>e</sup> s., des éléments d'origine, notamment sur le côté nord, entièrement dégagé où apparaît une baie centrée. Au-dessus du



1



2

Coyolles (Aisne).  
Église Notre-Dame.  
1- Vue du nord-est.  
2- Plan (dossier Piette,  
arch. dép. de l'Aisne).



Coyolles (Aisne).  
Église Notre-Dame.  
Façade occidentale.

cordons correspondant au toit de la nef ses quatre faces sont percées de baies jumelles. Les arcs en plein cintre de ces baies reposent sur des tailloirs chanfreinés. Les pignons sont nettement plus tardifs.

Entre la façade et le clocher, la nef a été reconstruite apparemment au début du XIII<sup>e</sup> s., en même temps que le bas-côté sud et un bras de transept du même côté. Il est probable que des difficultés financières ont empêché de poursuivre ces travaux au nord.

La nef lambrissée présente des maçonneries perturbées. Au nord, les baies paraissent avoir été percées ou agrandies à l'époque moderne. Celles du bas-côté sud ne semblent pas antérieures au XIX<sup>e</sup> siècle. Le collatéral est séparé du vaisseau principal par des piliers composés, à colonnes engagées sous les retombées des arcs et pilastres aux angles, adoucis par des colonnettes vers le vaisseau. A son extrémité orientale, le bas-côté ouvre par une arcade très étroite sur le bras sud du transept sur lequel se greffe une chapelle orientée. Les restaurations du siècle passé s'y font lourdement sentir, notamment dans le remplage de la grande baie du pignon. La Sauvegarde de l'Art Français a versé une subvention de 60 000 F en 1997 pour des travaux de couverture.

É. Moreau-Nélaton, *Les églises de chez nous. Arrondissement de Soissons*, Paris, 1914, t. I, pp. 327-328.